



SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP



En Jeu

VERS UNE PRATIQUE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE EN AUTONOMIE

La loi du 11 février 2005, dite « loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », est une invitation à développer le vivre ensemble. Elle impose notamment le principe selon lequel « *tout enfant est scolarisé dans son école de référence, en priorité en milieu ordinaire* », et l'Usep se devait d'accompagner ce texte dans le champ de compétences qui est le sien, à savoir la rencontre sportive en prolongement de l'EPS.

Il s'agit, d'une part, d'adapter nos pratiques et nos rencontres, et d'autre part de sensibiliser les enfants, les enseignants et les adultes mobilisés par la préparation et l'encadrement de ces rencontres. Notre souhait est que tous les enfants de ce pays, valides ou en situation de handicap, prennent dès l'école l'habitude d'une pratique sportive régulière et la prolongent ensuite, devenus adolescents ou adultes, dans un cadre associatif. Afin de concrétiser cette ambition, l'Usep a réalisé en 2009 une mallette « Sport scolaire et handicap » destinée aux animateurs Usep et, plus largement, à tous les éducateurs concernés.

Le projet de l'Usep s'articule en cinq grands axes. Premièrement, permettre l'accès au sport scolaire pour tous les enfants, quelles que soient leurs singularités. Deuxièmement, favoriser leur participation à la vie associative, en vue d'un épanouissement personnel et d'une vie sociale active.

Troisièmement, concevoir des rencontres accueillant des enfants en situation de handicap et reflétant les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

Quatrièmement, mettre en place des dispositifs permettant de compenser le handicap dans la pratique sportive et associative. Cinquièmement, sensibiliser l'ensemble des enfants à la question du handicap à travers des temps de réflexion, de pratique commune et d'échange.

L'action de l'Usep s'inscrit dans un projet humaniste fondé sur la laïcité et la solidarité : un projet conçu pour l'enfant, vécu dans le plaisir de la pratique sportive en commun, et qui vise à la formation d'un jeune citoyen sportif, critique, autonome, responsable et émancipé.

I. UN POSTULAT: « LA RENCONTRE USEP EST ACCESSIBLE À TOUS »

1. PRATIQUER ENSEMBLE

L'Usep conçoit des rencontres ouvertes à tous les enfants, sans aucune distinction. Mieux, ces rencontres s'enrichissent de la prise en compte de toutes les singularités afin d'éprouver le plaisir d'une pratique sportive partagée, chacun y participant selon ses possibilités intellectuelles, motrices, sensorielles ou affectives. Il convient donc d'adapter la rencontre à tous les enfants, le but étant de :

- **se rencontrer** à travers des jeux favorisant la coopération, en découvrant des activités nouvelles et en s'ouvrant à la culture de l'autre ;
- **pratiquer** ensemble les mêmes activités sportives, y compris des disciplines relevant habituellement du handisport ;
- **être associés**, conjointement, à la préparation, au déroulement et à la conclusion d'une manifestation, ainsi qu'à la vie associative ;
- **se connaître** et (re)connaître l'autre et ses singularités.

2. UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP

Le handicap n'existe qu'au regard d'une situation particulière caractérisée par la difficulté ou l'impossibilité, pour une personne, d'agir ou de réaliser une action. Envisagé sous cet angle, le handicap ne se définit plus par des manques mais en terme de besoins liés à des situations qui mettent cette personne en difficulté : difficulté à se déplacer, à effectuer un geste, à avoir accès à un lieu, mais aussi difficulté à comprendre, à communiquer, et plus largement à exercer sa citoyenneté et à vivre de façon autonome. La loi du 11 février 2005 rappelle le « principe d'égalité de droit et de fait » en instituant « l'accessibilité généralisée de la cité », avec pour objectif une participation à la vie sociale de la personne handicapée et le libre choix de son projet de vie.

En jeu



Raid « Main dans la main », Usep Essonne, 2007.

3. UN ENSEIGNANT RÉFÉRENT

Administrativement, c'est la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui reconnaît le handicap. Pour l'élève, cela se traduit par la mise en place d'un dispositif de compensation dont le projet personnalisé de scolarisation (PPS) est le volet scolaire. La loi impose l'obligation scolaire pour tous les enfants et une scolarisation dans l'école la plus proche de leur domicile. Un « enseignant référent », personne relais de l'Éducation nationale, facilite la mise en place du projet personnalisé de scolarisation. Il peut proposer les aménagements matériels et humains nécessaires, dont le recours à des « assistants de vie scolaire » (AVS). Il assure également le lien avec la famille et les différents partenaires de l'équipe de suivi (pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques). Il connaît les enfants en situation de handicap sur le territoire. Si l'Usep lui communique son programme d'action, il pourra informer voire inciter à la pratique du sport scolaire.

II. ORGANISER UNE RENCONTRE ADAPTÉE

Usep Allier



Enfants assurant le rôle de juges sur une rencontre sport boules.

1. S'APPUYER SUR L'EXISTANT

Il s'agit de s'appuyer avant tout sur l'existant plutôt que d'inventer de nouvelles pratiques, tout en respectant quelques règles dans l'organisation de la rencontre :

- établir au préalable un état des lieux des pratiques d'accueil de tous les élèves, voire d'expériences locales ;
- choisir un type de rencontre et l'adapter ou bien en créer une nouvelle ;

- s'appuyer sur des partenaires et utiliser les ressources du cédérom « Sport scolaire et handicap » ;
- prévoir éventuellement des adaptations à la rencontre avant, pendant et après celle-ci.

La rencontre doit être cohérente dans son objet et son déroulement. Le rôle des adultes et celui des enfants devront avoir été pensés préalablement afin de permettre l'implication de tous. Le but est bien de favoriser le vivre ensemble et la connaissance de l'autre. Il est nécessaire de signifier aux enseignants hésitant à inscrire leur classe à une rencontre que celle-ci est ouverte et conçue pour tous les enfants. Une communication en direction des médias locaux renforcera également votre démarche en lui donnant davantage de « visibilité », contribuant ainsi à l'évolution des mentalités.

2. UNE GRILLE DE LECTURE DES RENCONTRES

Afin de mieux prendre en compte le handicap dans nos rencontres, nous avons établi une grille de lecture qui porte sur les choix opérés au niveau de l'organisation de la rencontre, de la communication et du rôle dévolu aux adultes et aux enfants, l'idée étant que tous puissent être acteurs à part entière. C'est cette grille de lecture (réalisée pour le cédérom « Sport scolaire et handicap ») qui est présentée sous une forme résumée dans les pages suivantes.

OUTIL MÉTHODOLOGIQUE POUR UNE RENCONTRE USEP POUR TOUS
AXE : RÔLE ET ATTITUDE DES ADULTES

CHAMPS DE QUESTIONNEMENTS	ADAPTATIONS LOCALES POSSIBLES			RESSOURCES PARTENARIALES ENVISAGEABLES	OUTILS RESSOURCES DU CD-ROM « SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP »
	AVANT	PENDANT	APRÈS		
Place de chacun en fonction des statuts des uns et des autres (organisateur, accompagnateur bénévole, AVS individuel ou collectif)	Préparer chacun en fonction des informations délivrées par l'organisateur	Respect de la place et des rôles de chacun L'AVS n'est jamais comptabilisé dans l'encadrement	Bilan des ressentis des adultes Bilan et analyse de la mise en œuvre de la rencontre	Enseignant référent sur demande de l'enseignant Inspection ASH – CP ASH et CPC EPS ASH AVS individuel et AVS collectif Médecin scolaire Comités Handisport et Sport Adapté Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap »)	Loi 2005 et décrets Esprit de la loi Enseignant référent Modes de scolarisation : types de projet
Connaissance minimale des besoins spécifiques des enfants	Informier S'informier Se former	Respect des choix et des consignes de l'organisateur			Fiche « Caractéristiques et approche pédagogique » Projet Usep « Sport scolaire et handicap »
Empathie, bon sens	Accueil Disponibilité Authenticité Calmé Sérénité (ne pas stresser) Fermeté (pas de surprotection, de sensiblerie, de négligence)	Mise en place de temps spécifiques			

SIGLES ET ABRÉVIATIONS
ASH : Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
AVS : Assistant de vie scolaire ; celui-ci peut assister un groupe d'enfant (AVS collectif) ou un enfant en particulier (AVS individuel)
CP : Conseiller pédagogique
CPC : Conseiller pédagogique de circonscription
EPS : Éducation physique et sportive
IME : Établissement médico-éducatif
LSF : Langue des signes française

AXE : ORGANISATION

CHAMPS DE QUESTIONNEMENTS	ADAPTATIONS LOCALES POSSIBLES		RESSOURCES PARTENARIALES ENVISAGEABLES	OUTILS RESSOURCES DU CD-ROM « SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP »
	AVANT	PENDANT		
Connaissance du public Quelle prise en compte particulière ?	Recueillir les informations et besoins spécifiques auprès des enseignants : type de handicap, dispositif d'aide, de compensation (AVS, matériel pédagogique adapté...) Informier les autres adultes, si nécessaire Demander éventuellement aux enseignants de sensibiliser les élèves au handicap	Prévision d'un accueil adapté, spécifique si nécessaire, sans stigmatisation	CP ASH et CPC EPS ASH Enseignant référent Médecin scolaire Établissement spécialisé Les comités handisport et sport adapté Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap »)	Élèves à besoin éducatif particulier Fiches de présentation des partenaires
Accessibilité des lieux	Prendre des informations préalables	Aménagement éventuel et signalétique	Collectivité locale ou structure d'accueil	
Matériel spécifique	Recenser le matériel souhaité et disponible	Mise à disposition du matériel avec les consignes d'utilisation	Les comités handisport et sport adapté Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap »)	Fiches de présentation des partenaires
Supports de présentation	Différencier les supports de présentation afin que chacun ait accès à l'information	Installation des différents supports aux endroits stratégiques et distribution ciblée en fonction des besoins		Fiches caractéristiques et approches pédagogiques Livrets « Signes et sport » en LSF Fiches Braille

Activités sportives	Établir une programmation cohérente par rapport au projet de classe Adapter en gardant la logique de l'activité et/ou faire des choix d'activités spécifiques et/ou proposer des menus d'activités... Privilégier le « vivre ensemble » et la mise en activité de chacun	Proposition de différentes façons de pratiquer l'activité sportive	Demande d'un bilan des ressentis en classe Bilan partagé enseignant organisateur – Participation réelle de tous les enfants, autonomie, plaisir...	CP ASH et CPC EPS ASH Les comités handisport et sport adapté	Rencontre Usep : Adapter quoi? Comment? Fiches de jeux sportifs spécifiques (boccia, torball, sarbacane) Exemple de fiches de jeux mutualisées Bibliographie articles Revue EPS
Rôles sociaux enfants	Offrir différents rôles sociaux pour tous les enfants	Participation effective			Rencontre Usep : Adapter quoi? Comment?
Moment de sensibilisation, d'accompagnement	Prévoir des temps d'échanges, de réflexion, d'information, de pratique, de production...	Mise en place de temps spécifiques		Comités handisport et sport adapté Athlètes Enseignants référents CP ASH et CPC EPS ASH AVS individuel et AVS collectif Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap »)	Technique de débat et réflexion : le remue-ménages Séance en classe autour des jeux de boccia, sarbacane et torball Jeux mutualisés Exemple travail transversal (Usep 45) Paralympiques, Prêt, Partez Fiche production artistique (Usep 01) Film « Main dans la main » (Usep 91) Bilan photos « Jumelage IME-École » (Usep 45) Bilan et travaux des enfants (Usep 01) Bibliographie et ressources

AXE : ACTIVITÉS ET RÔLE DES ENFANTS

CHAMPS DE QUESTIONNEMENTS	ADAPTATIONS LOCALES POSSIBLES			RESSOURCES PARTENARIALES ENVISAGEABLES	OUTILS RESSOURCES DU CD-ROM « SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP »
	AVANT	PENDANT	APRÈS		
Émergence des représentations	Sensibiliser au handicap dans la classe – Travailler sur les représentations	Participation effective de tous les enfants et dans toutes les dimensions de la rencontre. Prise en compte solidaire entre pairs si nécessaire (guide, accompagnateur, tuteur...)	Bilan des ressentis en classe Bilan de la pratique effective, de l'autonomie de tous Compte-rendu Communication		Technique de débat et réflexion : le remue-ménages Littérature jeunesse Fiche production artistique (Usep 01) Film « Main dans la main » (Usep 91) Bilan photos « Jumelage IME-Ecole » (Usep 45) Bilan et travaux des enfants (Usep 01)
Connaissances Vivre ensemble	Rechercher et apporter de l'information sur les handicaps, les singularités (différences) des personnes			Enseignants référents CP ASH et CPC EPS ASH Médecin scolaire Comités handisport et sport adapté Athlètes Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap »)	Littérature jeunesse Vidéos des jeux Séance en classe autour des jeux de boccia, sarbacane et torball Jeu de l'oie Mon quotidien Fiches Braille Livret langage des signes Pictogrammes Vidéo du médecin fédéral
Projet	Préparation de la rencontre sportive			Comités handisport et sport adapté Associations spécifiques (partenaires charte « Sport scolaire et handicap ») CP ASH et CPC EPS ASH	Fiche de production artistique (Usep 01) Vidéo des jeux Exemples de fiches de jeux mutualisées Exemple de rencontres mutualisées Exemple d'un cadre de réflexion transversal (Usep 45)

III. EXEMPLES D'ADAPTATION D'UNE RENCONTRE SPORTIVE

1. SENSIBILISER LES ENFANTS À LA QUESTION DU HANDICAP

Usep Ain



Ouverture et enrichissement culturel

Proposer des activités sportives pratiquées par des personnes en situation de handicap. La saison dernière, l'Usep de l'Ain a ainsi adapté une rencontre de sport boules en l'enrichissant d'un atelier de boccia, une discipline proche pratiquée à l'origine en handisport.

Ateliers de réflexion sur l'accessibilité à la pratique sportive

Depuis plusieurs années, l'Usep de l'Ain propose également des «remue méninges» dans le cadre de rencontres sportives. Il s'agit d'un moment commun à visée philosophique où l'enfant est invité à développer une réflexion sur un thème ou à partir d'un mot inducteur («Tous pareils, tous différents», «Partenaires, adversaires», «handicap»...) en relation avec son activité sportive, ses connaissances, le moment qu'il vient de vivre, la rencontre avec les autres et ses ressentis... Organisé lors d'une rencontre accueillant des enfants en situation de handicap, ce moment n'en est que plus pertinent.

Usep Ain



Rencontre de sportifs handicapés

À l'occasion des Jeux Paralympiques de Pékin, l'Usep et la Fédération française handisport avaient monté l'opération «Paralympique, Prêts, Partez!» (En Jeu 422, janvier 2009). Ce partenariat s'est traduit par la constitution d'une dizaine de «duos» entre des champions paralympiques et des classes Usep proches de leur domicile. Le contact a été noué avant les Jeux, que les enfants ont suivis à la télévision ou sur Internet. Puis, de retour en France les champions sont venus rencontrer les enfants. De telles initiatives peuvent être menées au niveau local sans qu'il soit besoin d'un partenariat national.

Bâzeux/FFH



2. IMPLIQUER LES ENFANTS DANS TOUS LES RÔLES SOCIAUX

Usep Yvelines : raid «Main dans la main»

L'Usep des Yvelines s'est inspirée de l'expérience de l'Essonne (En Jeu 408, juin 2007) pour organiser en mai 2011 un «raid solidaire» qui a réuni 50 enfants en situation de handicap et 110 enfants valides. Le principe est le suivant : chaque classe ou groupe d'enfants propose un atelier sportif aux autres, le défi étant de le réaliser ensemble. Un travail préalable d'échanges et de correspondance entre les enfants leur a également permis de mieux se connaître et se reconnaître.

Usep Puy-de-Dôme : une Clis organisée

Les élèves de la classe d'intégration pour l'inclusion scolaire (Clis) de l'association Usep de l'école élémentaire Jean-Macé de Clermont-Ferrand ont préparé pendant plusieurs semaines puis animé en mai 2011 quatre ateliers sportifs lors d'une rencontre de cycle 2 (En Jeu 448, septembre 2011). Dans sa classe, l'enseignante a organisé une séance de langage autour de la définition du handicap et le traitement des résultats des équipes le jour de la rencontre a été le support à un travail de mathématiques, manière de donner tout son sens aux apprentissages.

3. PROPOSER DIFFÉRENTES FAÇONS DE PRATIQUER LA MÊME ACTIVITÉ

En Jeu



Tout en veillant à garder la logique interne de l'activité pratiquée, il est possible d'en proposer des variantes adaptées à chacun. Par exemple, si l'on propose sur une rencontre du tir à l'arc, de la sarbacane ou le lancer de fléchettes pendulaires (modes de lancer diversifiés : bras, main, bouche), l'objectif est toujours le même pour l'enfant : viser une cible à l'aide d'une flèche. En fonction de ses capacités, chacun pourra être autonome dans l'activité qui lui est proposée. On peut aussi dépasser le handicap en mettant les enfants dans des conditions équivalentes, comme quand en escrime un même assaut oppose un enfant en fauteuil et un enfant valide assis sur une chaise. L'idée peut être reprise pour des lancers à bras cassé en jouant sur le matériel (javelots mous, Vortex...).

4. PROPOSER DES DÉFIS COLLECTIFS OÙ CHACUN À SA PLACE

Dans sa forme, la rencontre sportive doit prendre en compte et valoriser les «performances» de chacun, par exemple en les additionnant. Ainsi, lors des Jeux Olympiques de 2008, les enfants de l'Usep Allier ont relevé le défi collectif de courir de Moulins à Pékin. Tous les enfants étaient ainsi valorisés : quelle que soit la distance qu'il ait lui-même parcouru, chacun apportait sa contribution au défi collectif. Dans le même esprit, dans des matchs par équipes, des situations ou des barèmes de points adaptés peuvent permettre de rééquilibrer les chances entre enfants. Enfin, dans une activité comme la danse de création, en l'absence de classement, chacun s'exprime au maximum de ses capacités dans un cadre collectif.

Ont participé à la rédaction de ce cahier pédagogique :
Sylvain Barreau,
Pascale Bourdier,
Jacques Giffard,
Pascale Mermet-Lavy,
Patrick Morel,
Isabelle Pelletier,
Nelly Perrin.

Contact :
Pascale Bourdier
pbourdier.
laligue@ufolep-
usep.fr
01 43 58 97 72

Usep,
3 rue Récamier
75341 Paris
cedex 07
www.usep.fr



IV. LA MALLETTE « SPORT SCOLAIRE ET HANDICAP » DE L'USEP

Diffusée en 2009 à mille exemplaires auprès des comités départementaux Usep, la mallette « Sport scolaire et handicap »* réunit des fiches thématiques et un cédérom regroupant l'ensemble des outils proposés sous forme numérique. Facile à dupliquer, ce cédérom permet d'imprimer ces fiches à la demande. N'hésitez pas à le demander auprès de votre délégation départementale Usep. En voici l'arborescence :



Pédagogie

Comment adapter les rencontres Usep, caractéristiques et approches pédagogiques, outil méthodologique pour organiser une rencontre, exemples de formation, fiches ressources (jeux, littérature jeunesse, langage des signes, etc.)...

Mutualisation

Exemples de conventions et de projets départementaux, de jeux sportifs, de rencontres, de travaux transversaux, d'outils de communication.

Introduction

Propos politique, présentation de l'Usep, présentation de la mallette (vidéo et diaporama), dossier de presse.

Références

Références institutionnelles, références Usep « Sport scolaire et handicap », partenaires de l'Usep, explication des sigles des organismes du handicap.

Bibliographie

Articles parus dans *En Jeu* et dans la Revue EPS, bibliographie générale et spécifique aux fédérations françaises handisport et de sport adapté (FFH et FFSA).

* Récompenser au Trophée 2010 de l'APAJH, Association Pour les Adultes et Jeunes Handicapés.

V. DES ORGANISMES RÉFÉRENTS

Une convention nationale a été signée en décembre 2008 entre le ministère de l'Éducation nationale, l'Usep, l'UNSS, la FFSA et la FFH. Sa déclinaison locale donne un cadre d'action.

Fédération française handisport



La FFH réunit 24 600 licenciés (chiffre 2010) et a pour vocation de promouvoir et d'organiser le sport et les activités physiques pour les personnes atteintes d'un handicap moteur, visuel ou auditif. Type de partenariat : formation, apport technique, mise à disposition de matériel. www.handisport.org

Fédération française du sport adapté



La FFSA a pour mission de permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychiques d'accéder, dans le respect de la dignité et de leur sécurité, aux activités physiques et sportives, que ce soit en compétition ou en loisir. Type de partenariat : mise en œuvre locale d'actions et de rencontres pour tous. www.ffsa.asso.fr

Pôle ressources national sport et handicaps



Installé au Creps de Bourges et dépendant du ministère des Sports, le PRNSH a tout à la fois un rôle de communication, de conseil, de formation et d'expertise. Il a été un moteur dans l'élaboration de notre mallette et le sera dans son enrichissement. www.handicaps.sports.gouv.fr

Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés



L'INS HEA a pour mission principale de former les enseignants et les cadres souhaitant se spécialiser dans la scolarisation des élèves handicapés. Cet établissement placé sous la tutelle des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a cependant un champ d'action plus large, notamment en matière de recherche et de production d'outils pédagogiques (*En Jeu* 442, janvier 2011). L'INS HEA a notamment été sollicité pour apporter des compléments à la mallette « Sport scolaire et handicap ». www.inshea.fr



Atelier handisport lors de l'opération « Ecrime-toi pour 2010! ».